

FICHE INSCRIPTION - SAISON 2021-2022



- Judo

 Jujitsu

 Taïso
 Dax

 Narrosse

 Rivière
 St Paul les Dax

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

En cas de parents séparés ou divorcés **MERCI** de préciser le parent ayant la garde de ou des enfants.

Téléphone obligatoire : Père : _____ Mère : _____

Email obligatoire : Père : _____ Mère : _____

Profession : Père : _____ Mère : _____

Pour les mineurs

Téléphone obligatoire : _____

Email obligatoire : _____ Profession : _____

Pour les adultes

Partie réservée au Club, ne pas remplir.

Date	Nom	Prénom	Ra ng	Montant cotisation (CHQ ou LIQ)	CHQ ou LIQ	Feuille licence	Certificat médical	Reçu par	Remarques
TOTAL									

Droit à l'image

Le soussigné autorise la section judo jujitsu de l'US DAX, à réaliser, utiliser et/ou publier des représentations photographiques argentiques et ou numériques, ou vidéo de son image (ou celle du mineur qu'il représente) réalisées dans le courant de la saison 2019-2020, dans le cadre de ses programmes de communication (affichage interne au dojo, articles de journaux internes ou externes à la section, films à usages internes ou reportages télévisés), blog et mur sur FACEBOOK du club, tant que celles-ci ne présentent pas de caractère dégradant.

Décharge (pour les licenciés mineurs)

Le soussigné, en temps que responsable légal du mineur suscit, autorise les responsables de la section judo jujitsu, ou leur représentant, pour le mineur :

- à le transporter ou le faire transporter à titre gracieux dans un véhicule du club ou d'un bénévole pour les déplacements lors des compétitions ou des sorties d'animation.
- à l'emmener ou le faire emmener dans le centre de soin le plus proche en cas d'accident lors d'entraînements, de compétitions ou d'animations.
- à donner l'autorisation à une autorité médicale concernant une éventuelle anesthésie et/ou intervention médicale d'urgence si je suis dans l'impossibilité d'être joint.
- à prendre au mieux les décisions concernant une hospitalisation ou un rapatriement si je suis dans l'impossibilité d'être joint.

Par ailleurs, les enfants ne sont sous la responsabilité du club et de ses représentants qu'à l'intérieur du dojo pendant les heures de leurs cours respectifs et lors d'animations ou de compétitions s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents.

En effet, les enfants qui sont déposés aux portes du stade, effectuent le trajet jusqu'au dojo sous la responsabilité des parents, de même que le trajet du dojo jusqu'aux portes du stade. Avant et après les cours, seuls les parents sont responsables.

Pour les mineurs, responsable légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : Père : Mère : Tuteur : Autre : _____

Date : _____

Signature :

"Lu et approuvé"